

# ARNEVA

## Association de Recherche en Neurologie Vasculaire

L'Association de Recherche en Neurologie Vasculaire a été créée en 2002, avec pour objectif de promouvoir la recherche dans le domaine des maladies vasculaires cérébrales.

Les plus fréquentes sont les accidents vasculaires cérébraux (ou attaques cérébrales : infarctus lorsque l'artère se bouche, hémorragie lorsqu'elle saigne), qui **frappent** chaque année **100 000 personnes en France**. Environ **25 % en meurent, 50 % gardent des séquelles et 25 % seulement reprennent une vie normale**. Les maladies vasculaires cérébrales sont ainsi la première cause de handicap chez l'adulte, la deuxième cause de perte des facultés intellectuelles (presque aussi fréquente que la maladie d'Alzheimer) et la troisième cause de décès.

Le siège de l'ARNEVA se situe à l'Hôpital Lariboisière où sont accueillis chaque année plus d'un millier de patients victimes d'attaques cérébrales. L'équipe du service de neurologie est impliquée depuis de nombreuses années dans la recherche sur les maladies vasculaires cérébrales. Elle souhaite se doter des moyens de poursuivre ses travaux et de développer de nouveaux projets.

**L'ARNEVA a besoin de vos dons pour faire progresser la recherche dans le domaine des maladies vasculaires cérébrales et améliorer leur traitement.**

**Pour cela vous pouvez adhérer à l'ARNEVA.**

**L'ARNEVA est une association d'intérêt général à but non lucratif, déclarée officiellement, permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du versement, dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

**Bureau de l'ARNEVA :**

Président : Professeur Hugues CHABRIAT

Vice-présidente : Madame Véronique FLAHAULT

Trésorière : Madame Estelle DUBUS

Secrétaire : Docteur Peggy REINER

Autres membres : Docteur Isabelle CRASSARD - Nathalie GASTELLIER - Pr Eric JOUVENT - Pr Mikaël MAZIGHI - Madame Jocelyne RUFFIE

Présidente d'Honneur : Professeur Marie-Germaine BOUSSER



### BULLETIN DE SOUTIEN

Madame, Monsieur .....

Adresse.....

Téléphone ..... Email.....

Adresse un don à l'Association ARNEVA d'un montant de .....euros

A la réception de votre don, l'ARNEVA vous adressera un reçu fiscal.

Souhaite adhérer à l'association et verse une cotisation de 10 euros.

Ce bulletin de soutien est à adresser avec votre don à :

Madame Cécile DILTOER (cecile.diltoer@aphp.fr) - Service de Neurologie - Hôpital Lariboisière  
2 rue Ambroise Paré - 75475 Paris cedex 10 – Tél : 01 49 95 25 97

Si vous souhaitez recevoir la lettre annuelle de l'ARNEVA, merci de nous communiquer votre mail.